

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

ÉVALUATION  
DES GRANDS PROJETS  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS





La présente annexe budgétaire est prise en application de l'article 4 du décret n° 2013-1211 du 23 décembre 2013 relatif à la procédure d'évaluation des investissements publics. Elle rend compte de l'inventaire des projets d'investissements publics à l'étude (1) et des contre-expertises des évaluations socio-économiques (2).

Pour mémoire, l'article 17 de la loi n°2012-1558 du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017 dispose que :

*« Les projets d'investissements civils financés par l'État, ses établissements publics, les établissements publics de santé ou les structures de coopération sanitaire font l'objet d'une évaluation socio-économique préalable. Lorsque le montant total du projet et la part de financement apportée par ces personnes excèdent des seuils fixés par décret, cette évaluation est soumise à une contre-expertise indépendante préalable.*

*Le Gouvernement transmet au Parlement les évaluations et les contre-expertises mentionnées au premier alinéa.*

*Les conditions d'application du présent article sont prévues par décret. »*

Le décret d'application établit le champ d'application de ce dispositif, défini en cohérence avec l'article de loi, par le mode de financement du projet. Il peut donc concerner un porteur de projet hors de la sphère publique dès lors qu'il bénéficie de co-financements substantiels de l'Etat ou ses établissements publics. C'est en effet le financement cumulé apporté par l'Etat, ses établissements publics, les établissements publics de santé et les structures de coopération sanitaire qui déclenche des obligations relatives à l'évaluation.

A compter de 20 M€ apportés par l'Etat et ses établissements publics, le projet doit être déclaré à l'inventaire des projets à l'étude, et un dossier d'évaluation socio-économique doit être constitué. A compter de 100 M€, ce dossier doit être soumis au Commissariat Général à l'Investissement (CGI) pour qu'il organise une contre-expertise de l'évaluation puis émette un avis avant toute décision d'approbation du projet. Lorsqu'il y a une enquête publique, le rapport de contre-expertise et l'avis du CGI constituent des pièces du dossier d'enquête et sont donc mis à disposition du public. Enfin, les clauses du décret s'appliquent à tous les projets n'ayant pas connu de début de réalisation (ordre de service de travaux, notification d'un marché de conception-réalisation, signature d'un contrat de partenariat...) avant le 27 décembre 2013.

Le site du Commissariat général à l'investissement (<http://investissement-avenir.gouvernement.fr>) propose davantage d'informations sur l'évaluation socio-économique des investissements publics qui se distingue des évaluations financières plus habituelles. Il propose également des rapports de contre-expertise et tire les premières leçons à tirer des contre-expertises.



# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

<b>Inventaire des projets d'investissements publics à l'étude .....</b>	<b>6</b>
<b>1. La réalisation de l'inventaire 2015 des projets d'investissement .....</b>	<b>7</b>
1.1. La méthode employée .....	7
1.2. Premiers résultats par comparaison à l'inventaire 2014 .....	7
1.2.1. <i>La disparition généralement justifiée de 120 projets (61 Mds€).....</i>	<i>7</i>
1.2.2. <i>L'arrivée de 372 nouveaux projets (97 Mds€), en bonne partie sur des secteurs nouvellement couverts .....</i>	<i>8</i>
1.2.3. <i>Au final, plus de projets, mais un montant total moins élevé .....</i>	<i>8</i>
<b>2. La synthèse de l'inventaire 2015 des projets d'investissement .....</b>	<b>9</b>
2.1. Le nombre de projets en fonction de leur stade de maturité : envisagés, à l'étude, approuvés .....	9
2.2. Les types d'évaluations déjà disponibles pour les projets à l'étude ou approuvés lors de l'inventaire 2015.....	11
2.3. Le profil (montants financiers, nombre de co-financeurs) des projets de l'inventaire selon les ministères .....	12
2.4. Les délais d'instruction des projets .....	13
2.5. Les projets déclarés à l'inventaire et relevant du seuil de contre-expertise .....	14

## DEUXIÈME PARTIE

<b>Les contre-expertises des évaluations socio-économiques.....</b>	<b>16</b>
<b>1. Récapitulatif des dossiers passés en contre-expertise de juillet 2014 à juin 2015 et en cours .....</b>	<b>17</b>
<b>2. Les réserves et recommandations portent sur le projet, son évaluation et le dossier d'enquête publique .....</b>	<b>21</b>
2.1. Les améliorations suggérées sur le projet .....	21
2.2. Les améliorations suggérées pour l'évaluation socio-économique proprement dite .....	21
2.3. Les améliorations suggérées pour mieux présenter l'évaluation socio-économique .....	21

## ANNEXE

<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>22</b>
---------------------------------	-----------

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **Inventaire des projets d'investissements publics à l'étude**

## 1. La réalisation de l'inventaire 2015 des projets d'investissement

La mise en place d'un inventaire pérenne, avec réactualisation des informations tous les ans doit permettre à l'Etat de disposer d'une cartographie des projets d'investissement public. La réalisation de cet inventaire par les ministères et leurs établissements publics est aussi pour eux l'occasion de renforcer le pilotage des investissements publics de leur domaine, y compris lorsque l'Etat et ses établissements publics sont co-financeurs d'un investissement porté par une institution privée ou une organisation internationale.

### 1.1. La méthode employée

L'inventaire est dorénavant réalisé annuellement : les ministères et établissements publics doivent fournir leurs fiches au plus tard fin juin de chaque année au CGI, alors que les fiches de l'année précédente sont tenues à leur disposition à tout moment.

Les projets concernés sont tous ceux dont le financement cumulé de l'Etat, de ses établissements publics, des établissements publics de santé et des structures de coopération sanitaire excède 20 M€ hors taxes. Les financements européens, privés et des collectivités locales n'interviennent pas dans le calcul du seuil, laissant ainsi de côté tous les projets dont le co-financement par l'Etat ou ses opérateurs ne dépasse pas ce montant.

Afin de ne pas alourdir excessivement la charge des ministères et établissements publics<sup>1</sup>, la fiche questionnaire a été simplifiée par rapport à celle utilisée à l'été 2014. La fiche tient sur une page et comporte quatre rubriques :

- une description rapide du projet et de sa localisation,
- quelques indications financières pour repérer le montant des financements publics apportés par l'Etat, ses établissements publics, les établissements publics de santé et les structures de coopération sanitaire afin d'apprécier l'atteinte des seuils de 20 et 100 M€,
- une partie évaluation avec inventaire des types d'évaluation disponibles ou envisagées,
- une partie calendrier pour connaître le degré de maturité dans les étapes décisives d'un projet d'investissement public (lancement des études, approbation du projet puis réalisation du projet).

### 1.2. Premiers résultats par comparaison à l'inventaire 2014

#### 1.2.1. La disparition généralement justifiée de 120 projets (61 Mds€)

120 projets (en tout 61 Mds€) décrits dans l'inventaire 2014 ne figurent plus à l'inventaire 2015 :

- 41 projets (15 Mds€) sont sortis naturellement du fait que leur réalisation a débuté en 2014),
- 15 projets (moins d'1 Md€) ont vu leur ampleur réduite ou leur plan de financement évoluer, de sorte que le financement public apporté au projet s'avère finalement inférieur au seuil d'inventaire,
- 47 projets (42 Mds€) ont été déclarés différés pour plusieurs années mais pas abandonnés, et auraient donc dû être déclarés à l'inventaire des projets. C'est notamment le cas de 20 projets d'infrastructures de transports ferroviaires et de 22 projets d'infrastructures routières qui, à la suite de la Commission Mobilité 21 et des orientations prises par le Gouvernement, puis de la négociation des Contrats de Projet Etat-Région, sont dorénavant repoussés de plusieurs années,
- 17 projets sont sans nouvelles.

<sup>1</sup> Pour les interlocuteurs qui avaient de nombreuses fiches à faire remonter, la fiche a été pré-remplie et adaptée. Cette facilité a été donnée à la DGOS pour les hôpitaux, à France Domaine, à la DGE pour la partie THD, à la DGESIP pour l'immobilier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au CNES et à l'ANRU.

### 1.2.2. L'arrivée de 372 nouveaux projets (97 Mds€), en bonne partie sur des secteurs nouvellement couverts

Les apparitions de nouveaux projets sont bien sûr naturelles du simple fait du renouvellement spontané de projets dans des programmes très actifs (mission Très Haut Débit par exemple) mais proviennent aussi :

- de la déclaration de projets sur des secteurs absents lors de l'inventaire 2014, par exemple :
  - o Transports en commun en Ile de France (23 projets, 46 Mds€),
  - o Rénovation urbaine (216 projets, 20 Mds€ en cours d'élaboration dans les 216 quartiers déclarés d'intérêt national du Nouveau programme national de rénovation urbaine 2014-2024 (NPNRU), programme doté de 4 Mds€ de subvention de l'ANRU),
  - o France Domaine (8 projets, moins d'1 Md€)
- de 91 projets (près de 56 Mds€) qui étaient déjà à l'étude au 30 juin 2014 et auraient donc dû être signalés à l'inventaire de l'an dernier.

### 1.2.3. Au final, plus de projets, mais un montant total moins élevé

Au final, 179 projets sont communs aux inventaires 2014 et 2015 et l'inventaire 2015 comporte 551 projets, pour un coût global de 186 Mds€, en retrait par rapport aux 299 projets de l'inventaire 2014 (coût global de 200 Mds€). A lecture rapide, le retrait de 61 Mds€ de projets pour une arrivée de 97 Mds€ aurait dû justifier une augmentation du montant total des projets déclarés dans l'inventaire. C'était négliger le travail de réduction des coûts ou du montant de financement public opéré au long de l'étude des projets, et ne pas réaliser que certains projets ont été « phasés » et que dorénavant seule la première phase fait partie des projets non différés.

**Figure : Comparaison des inventaires 2014 et 2015**

		Inventaire 2015 (551 projets)	
		91 projets qui auraient dû figurer à l'inventaire 2014 car ils étaient déjà à l'étude lors de l'inventaire de l'an dernier	
Inventaire 2014 (299 projets)	17 projets sur lesquels aucune information n'a été fournie	179 projets communs aux 2 inventaires	41 projets ont connu un début de réalisation en 2014 15 projets sont passés sous le seuil d'inventaire 47 projets différés pour plusieurs années
		281 projets vraiment nouveaux	

## 2. La synthèse de l'inventaire 2015 des projets d'investissement

Bien qu'encore incomplet, l'inventaire a permis de recenser 551 projets. 621 fiches ont été reçues et été exploitées mais 70 d'entre elles ont été éliminées, le plus souvent car elles concernaient des projets dont les travaux avaient commencé en 2014. La répartition par ministère des fiches entrant dans le champ de l'inventaire est la suivante :

**Tableau 1 : Nombre de projets d'investissement par ministère**

Ministère pilote	Nombre de fiches de l'inventaire	
	2014	2015
Services du Premier Ministre	0	0
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	1	1
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie	126	135
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	62	52
Ministère de la Justice	12	18
Ministère des Finances et des Comptes publics	0	8
Ministère de la Défense (inv. civils seulement)	3	3
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (dont hôpitaux)	58	58
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social	0	0
Ministère de l'Intérieur	7	5
Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt	1	3
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique	23	46
Ministère du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité	0	0
Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique	0	0
Ministère de la Culture et de la Communication	6	6
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	0	216
Ministère des Outre-Mer	0	0
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>551</b>

### 2.1. Le nombre de projets en fonction de leur stade de maturité : envisagés, à l'étude, approuvés

L'inventaire permet de distinguer :

- les projets envisagés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision de lancement des études,
- les projets à l'étude, qui ont fait l'objet d'une décision de lancement des études mais pour lesquels aucune décision d'approbation n'a encore été prise,
- les projets approuvés explicitement et encore en attente de leur réalisation (signature d'un ordre de service des travaux ou d'un contrat CREM, PPP...).

Les fiches descriptives des projets comportent presque tous des indications de calendrier suffisamment détaillées pour comprendre à quel degré de maturité ils se trouvent. Toutefois, rares sont les fiches portant sur des sujets qui sont seulement envisagés, ce qui empêche l'inventaire de jouer pleinement son rôle de repérage des projets à l'étude. Pour l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le repérage a été simple puisque fondé sur la liste des quartiers éligibles.

Lorsque chaque ministère aura mieux défini puis mis en place ce qui constitue pour son secteur une décision de lancement des études, d'approbation ou de réalisation d'un projet, le nombre des projets envisagés, à l'étude et approuvés devraient être davantage en rapport avec le flux annuel de réalisations.

## Évaluation des grands projets d'investissements publics

INVENTAIRE DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS À L'ÉTUDE

Tableau 2 : Nombre de projets d'investissement par degré de maturité au 30 juin 2015 et par ministère

Nombre de projets Ministère pilote	envisagés	à l'étude	approuvés, encore en attente d'une décision de réalisation au 30 juin 2015	Décision de réalisation prise au 1 <sup>er</sup> semestre 2015	Degré de maturité indéterminé
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	0	1	0	0	0
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (dont Transports)	6 (6)	68 (67)	38 (38)	2 (1)	20 (17)
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (dont ESR)	2 (2)	12 (11)	33 (28)	4 (3)	1 (1)
Ministère de la Justice	9	4	3	2	0
Ministère des Finances et des Comptes publics	1	5	1	0	1
Ministère de la Défense (inv. civils seulement)	0	1	1	1	0
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (dont hôpitaux)	4 (4)	23 (23)	24 (23)	5 (5)	3 (3)
Ministère de l'Intérieur	0	0	0	0	5
Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt	0	1	1	1	0
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (dont THD)	0 (0)	21 (21)	24 (23)	1 (1)	0
Ministère de la Culture et de la Communication	0	5	0	1	1
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	214	2	0	0	0
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>143</b>	<b>125</b>	<b>17</b>	<b>30</b>

Note de lecture : Parmi les 18 projets d'investissement relevant du Ministère de la Justice, 9 sont simplement envisagés, 4 sont en cours d'étude mais pas encore approuvés, 3 ont été approuvés et attendent leur réalisation, 2 ont été approuvés et sont en phase de réalisation (ils ne seront donc plus déclarés lors de l'inventaire 2016 des projets à l'étude).

Tableau 3 : Nombre de projets d'investissement par degré de maturité au 30 juin 2015 et par région

Nombre de projets Région	envisagés	à l'étude	approuvés, encore en attente d'une décision de réalisation au 30 juin 2015	Décision de réalisation prise au 1 <sup>er</sup> semestre 2015	Degré de maturité indéterminé
Alsace – Lorraine – Champagne-Ardenne	15	12	6	1	1
Aquitaine – Poitou-Charentes - Limousin	8	11	10	2	0
Auvergne – Rhône-Alpes	22	8	14	2	3
Basse-Normandie – Haute Normandie	7	5	6	0	1
Bourgogne – Franche Comté	6	4	6	0	0
Bretagne	2	5	4	0	2
Centre	7	3	4	0	1
Corse	0	0	1	0	0
Ile de France	60	35	30	7	8
Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées	14	10	13	0	0
Nord-Pas de Calais - Picardie	27	14	7	1	0
Pays de la Loire	11	3	6	0	0
Provence – Alpes – Côte d'Azur	21	15	1	5	0
Guadeloupe	5	1	1	1	0
Guyane	14	3	0	0	
Martinique	4	0	1	0	1
La Réunion	8	0	1	0	0
TOM	5	1	3	1	0
Multiples (au moins 2 régions concernées)	1	6	3	0	1
France entière	0	7	4	1	12
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>143</b>	<b>125</b>	<b>17</b>	<b>30</b>

## 2.2. Les types d'évaluations déjà disponibles pour les projets à l'étude ou approuvés lors de l'inventaire 2015

L'inventaire permet de repérer les types d'évaluation déjà réalisées, à la fois pour les projets à l'étude<sup>2</sup> ou approuvés<sup>3</sup>. Lorsque les évaluations citées dataient de plus de 10 ans, elles ont été arbitrairement considérées comme périmées. Les informations recueillies n'ont pas été vérifiées, et les interprétations données aux questions sont encore un peu disparates. Aussi les scores du tableau qui suivent sont-ils à interpréter avec prudence.

**Tableau 4 : Nombre et types d'études disponibles pour les projets d'investissement à l'étude par domaine comportant plus de 10 projets concernés**

Nombre d'études disponibles sur les projets à l'étude (études lancées mais projet pas encore approuvé)	Nombre de projets présents dans l'inventaire 2015	avec une évaluation financière	avec une évaluation socio-économique complète	avec une évaluation des coûts induits	avec une évaluation environnementale
<b>Ministère pilote</b>					
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie					
<i>dont transports en commun</i>	18	9	14	13	13
<i>dont ferroviaire</i>	20	6	20	20	16
<i>dont routier</i>	18	6	12	12	11
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes / hôpitaux	23	18	0	18	9
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique / THD	21	21	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>143</b>	<b>80</b>	<b>57</b>	<b>80</b>	<b>59</b>
		56 %	40 %	56 %	41 %

Note de lecture : Parmi les 18 projets de transport en commun à l'étude, 14 d'entre eux disposent déjà d'une évaluation socio-économique complète.

Au stade des études, il est naturel que toutes les évaluations ne soient pas encore achevées et donc disponibles. En revanche, à l'exception des projets approuvés avant le 27 décembre 2013, l'application du décret devrait se traduire à terme par 100 % d'évaluations socio-économique disponibles pour les projets approuvés.

**Tableau 5 : Nombre et types d'études disponibles pour les projets d'investissement approuvés et en attente de réalisation par domaine comportant plus de 10 projets concernés**

Nombre d'études disponibles sur les projets approuvés mais en attente de réalisation	Nombre de projets présents dans l'inventaire 2015	avec une évaluation financière	avec une évaluation socio-économique complète	avec une évaluation des coûts induits	avec une évaluation environnementale
<b>Ministère pilote</b>					
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie					
<i>dont transports en commun</i>	10	9	10	10	10
<i>dont routier</i>	18	3	11	10	11
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche					
<i>dont enseignement supérieur</i>	23	19	0	18	12
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes / hôpitaux	23	20	0	20	10
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique / THD	23	23	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>125</b>	<b>85</b>	<b>30</b>	<b>74</b>	<b>55</b>
		68 %	24 %	59 %	44 %

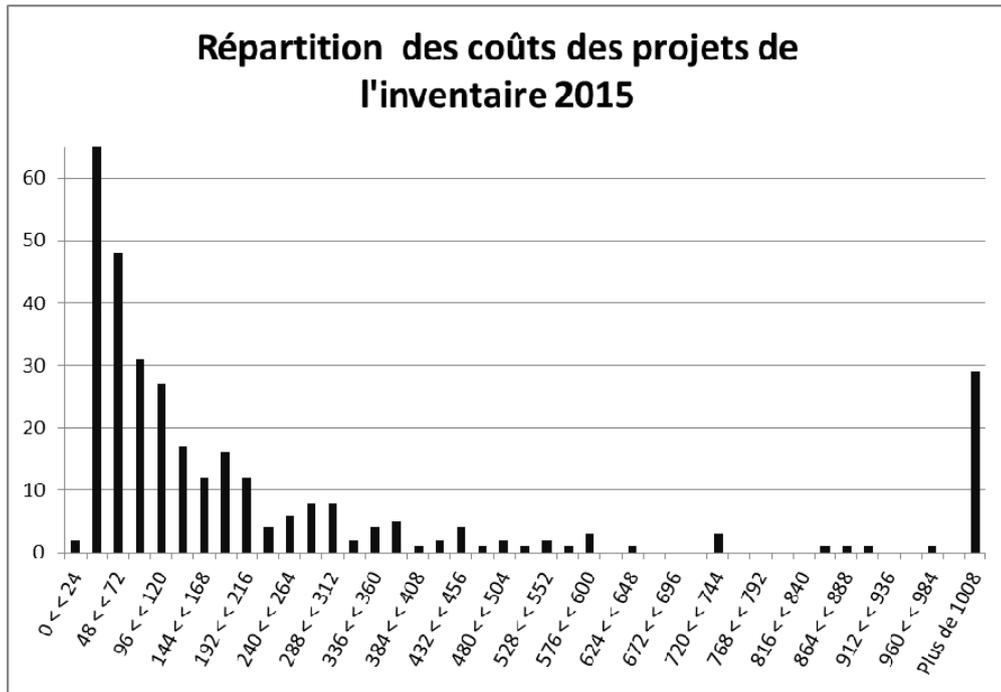
Note de lecture : Parmi les 10 projets de transport en commun approuvés, 10 d'entre eux disposent d'une évaluation socio-économique complète.

<sup>2</sup> Les projets à l'étude ont fait l'objet d'une décision de lancement des études mais sont encore en attente d'une décision d'approbation.

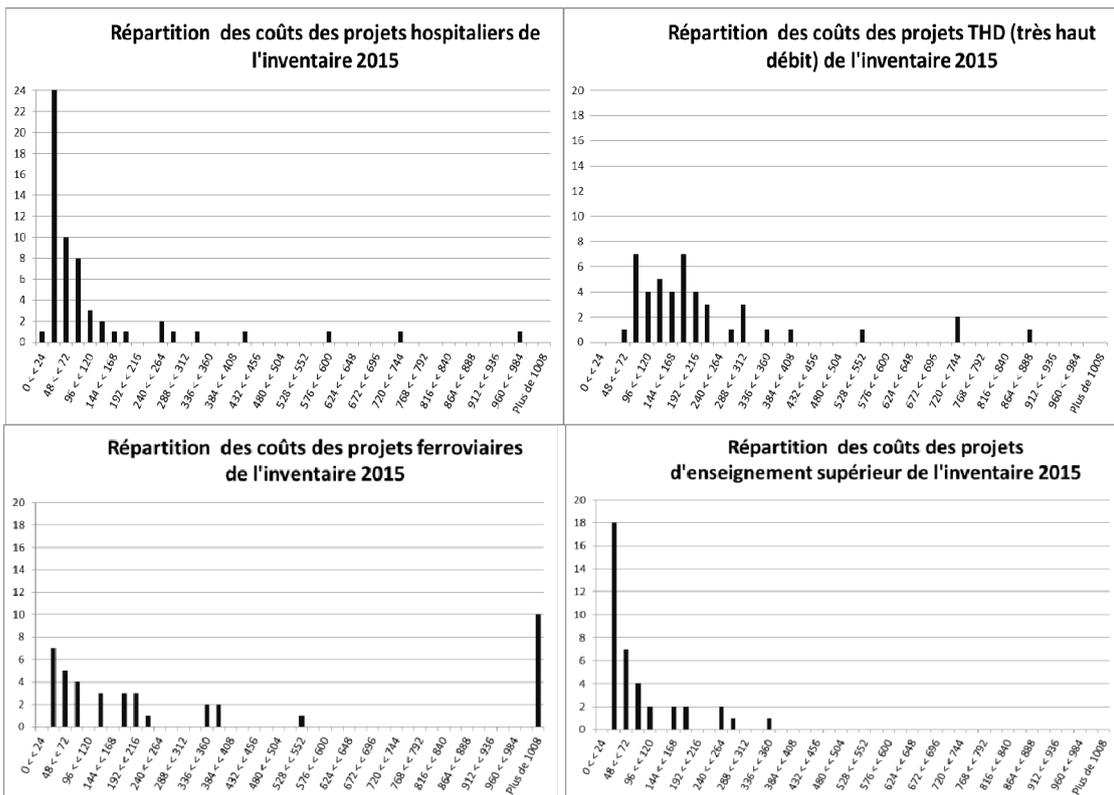
<sup>3</sup> Les projets approuvés ont fait l'objet d'une décision d'approbation et sont en attente de leur réalisation (signature d'un ordre de service des travaux ou d'un contrat CREM, PPP...).

**2.3. Le profil (montants financiers, nombre de co-financeurs) des projets de l'inventaire selon les ministères**

La simple représentation de la répartition des coûts des projets présents à l'inventaire montre que 29 projets dépassent 1 Md€.



La répartition des coûts des projets devient plus ramassée si on les regroupe par domaines.



**Tableau 6 : Profils des projets d'investissement déclarés à l'inventaire 2015 par ministère : mode de réalisation, coût, nombre de co-financeur**

Projets de l'inventaire 2015	Nombre	Mode de réalisation quand il est connu	Financement public* médian (M€TTC)	Coût de projet médian (M€TTC)	Nombre de co-financeurs médian
<b>Ministère pilote</b>					
Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international	1	1 MOP	69	69	1
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie	135	100 MOP	54	202	3
<i>dont ferroviaire</i>	41	8 concessions	<i>Inconnu</i>	282	4
<i>dont routier</i>	27		35	87	3
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	52	38 MOP	41	56	1
<i>dont enseignement supérieur</i>	35	2 CREM	41	46	1
<i>dont recherche</i>	9	10 PPP	60	180	2
Ministère de la Justice	18	16 MOP 1 crédit-bail	98	98	1
Ministère des Finances et des Comptes publics	8	5 crédit-bail	109	114	1
Ministère de la Défense	3	2 MOP	263	283	2
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (hôpitaux seulement)	58	30 MOP 17 CR 5 CREM	50	53	2
Ministère de l'Intérieur	5	3 MOP	47	47	1
Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt	3	2 MOP 1 PPPu	60	75	2
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique	46	41 MOP 3 CR	42	173	5
Ministère de la Culture et de la Communication	6	5 MOP	60	100	4
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports	216	MOP majoritaire	?	?	6
<b>Ensemble</b>	<b>551</b>	<b>Plus de 400 MOP</b> <b>19 CR</b> <b>5 CREM</b> <b>10 PPP</b> <b>6 crédit-bail</b>	<b>50</b>	<b>107</b>	<b>5</b>

\* par financement public, on entend financement cumulé de l'Etat, de ses établissements publics, des établissements publics de santé et des structures de coopération sanitaire.

## 2.4. Les délais d'instruction des projets

Tant que les définitions des décisions de lancement des études ainsi que d'approbation des projets n'ont pas pris une signification précise, il serait aventureux de chercher à tirer des leçons des données de l'inventaire. Il est cependant d'ores et déjà possible d'en tirer quelques informations.

Le secteur des hôpitaux a qualifié de décision d'approbation l'accord du COPERMO pour les projets concernés, et l'approbation du plan global de financement pluriannuel (PGFP) par l'agence régionale de santé (ARS) pour les projets qui n'en relèvent pas. Avec cette définition, le délai médian entre approbation et réalisation est de 2 ans.

Le MENESR présente également un délai moyen de 2 ans entre les décisions d'approbation et de réalisation.

Le secteur des transports présente la particularité qu'il peut s'écouler de nombreuses années entre l'approbation d'un projet, c'est-à-dire sa déclaration d'utilité publique, et le début de réalisation. L'inventaire fait ainsi apparaître 14 projets (plus de 6 Mds€) dont la déclaration d'utilité publique est antérieure à 2010.

## 2.5. Les projets déclarés à l'inventaire et relevant du seuil de contre-expertise

Les infrastructures de transport semblent le domaine le plus pourvoyeur de contre-expertises, mais cette impression est à relativiser du fait que les autres ministères ont des horizons de programmation moins longs. Par le passé, c'est en effet le secteur des hôpitaux qui s'est trouvé le plus contributeur.

**Tableau 7 : Nombre de projets d'investissement franchissant le seuil de contre-expertise par ministère**

Nombre de projets Ministère pilote	qui seront soumis à contre-expertise indépendante préalable obligatoire dans les 2 ans qui viennent	Pour mémoire, nombre de contre-expertises réalisées de juillet 2013 à juillet 2015
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (dont Transports)	18 (18)	7 (6)
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (dont ESR)	1 (1)	7 (7)
Ministère de la Justice	1	0
Ministère des Finances et des Comptes publics	1	0
Ministère de la Défense (inv. civils seulement)	1	0
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes (dont hôpitaux)	5 (5)	11 (11)
Ministère de l'Intérieur	1	0
Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt	0	1
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique	2	1
Ministère de la Culture et de la Communication	1	1
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>28</b>

**Tableau 8 : Nombre de projets d'investissement franchissant le seuil de contre-expertise par région**

Nombre de projets Région concernée	qui seront soumis à contre-expertise indépendante préalable obligatoire dans les 2 ans qui viennent	Pour mémoire, nombre de contre-expertises réalisées de juillet 2013 à juillet 2015
Alsace – Lorraine – Champagne-Ardenne	2	0
Aquitaine – Poitou-Charentes - Limousin	0	2
Auvergne – Rhône-Alpes	0	3
Basse-Normandie – Haute Normandie	2	1
Bourgogne – Franche Comté	0	0
Bretagne	0	0
Centre	0	0
Corse	0	1
Ile de France	11	13
Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées	1	0
Nord-Pas de Calais - Picardie	4	
Pays de la Loire	0	
Provence – Alpes – Côte d'Azur	3	1
Guadeloupe	0	1
Guyane	0	1
Martinique	0	0
La Réunion	0	1
TOM	0	0
Multiples (au moins 2 régions concernées)	2	3
France entière	6	1
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>28</b>



## **DEUXIÈME PARTIE**

### **Les contre-expertises des évaluations socio-économiques**

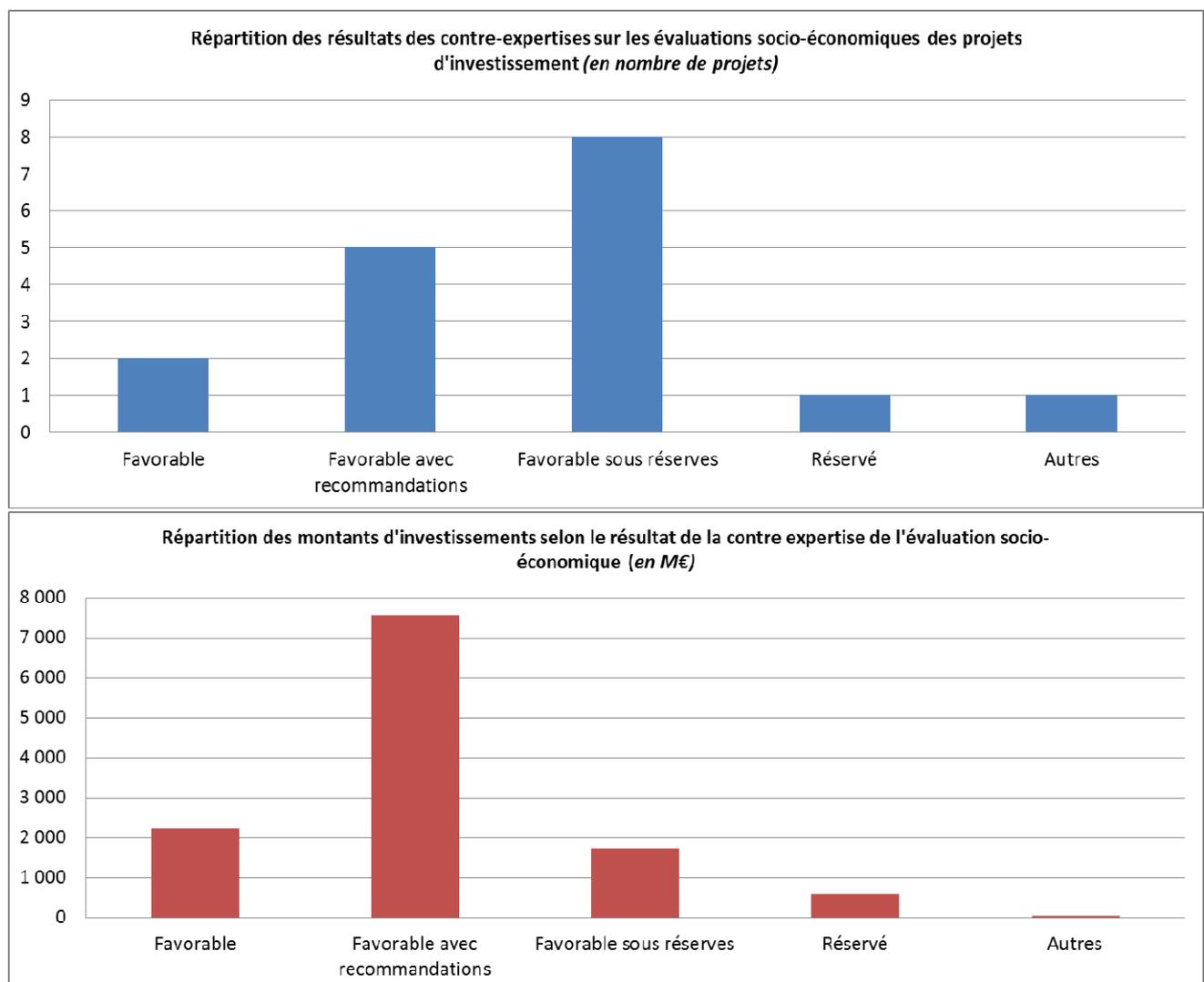
Après avoir rappelé les projets qui ont donné lieu à contre-expertise de juillet 2014 à juillet 2015 (1), cette partie présente les réserves, recommandations et questions posées à l'occasion des contre-expertises passées (2).

## 1. Récapitulatif des dossiers passés en contre-expertise de juillet 2014 à juin 2015 et en cours

Rappel :

- Les avis du CGI reposent sur le rapport de contre-expertise ;
- L'avis du CGI est schématiquement gradué en 4 niveaux : favorable, favorable avec recommandations, favorable sous réserve, défavorable.

Les deux tableaux suivants font une synthèse des projets dont l'évaluation socio-économique a été soumise à contre-expertise entre juillet 2014 et juin 2015, et depuis juillet 2015. (la liste des contre-expertises réalisées de juin 2014 à juin 2014 était publiée dans le rapport de l'an dernier).



## Évaluation des grands projets d'investissements publics

LES CONTRE-EXPERTISES DES ÉVALUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Tableau 9 : Les contre-expertises organisées par le CGI de juillet 2014 à juillet 2015

Projet	Domaine	Dossier adressé au CGI par	Selon le dossier déposé					Après contre-expertise indépendante			
			Mode de réalisation	Nombre de co-financeurs	Valeur actuelle nette (HT)	Financement public* (M€ TTC)	Coût total (M€ TTC)	Nombre d'experts sollicités et compétences mobilisées	Date de rendu de la contre-expertise	Avis du CGI	
Projet de reconstruction d'AgroParisTech et de laboratoires de l'INRA sur le campus de Paris-Saclay	Agriculture	AgroParisTech	Partenariat public-public	5	n.d.	280	280	280	2 (enseignement supérieur et calcul économique, finance et mode de réalisation)	26 septembre 2014	Favorable sous réserves
Projet de restauration et d'aménagement du Grand Palais	Culture	Rmn-GP	Maîtrise d'Ouvrage Publique	4	Financière : 42,3	393	393	393	2 (finances, culture et immobilier)	2 octobre 2014	Favorable
Projet de reconstruction Institut Mines-Télécom sur le campus de Paris-Saclay	Economie	Institut Mines-Télécom	Maîtrise d'Ouvrage Publique	3	n.d.	142	142	142	2 (enseignement supérieur et immobilier)	6 octobre 2014	Favorable sous réserves
Projet de construction du nouvel hôpital Charles Nicolle porté par le CHU de Rouen	Santé / Hôpitaux	DGOS	Maîtrise d'Ouvrage Publique	2	n.d.	144	144	144	3 (offre de soins, immobilier et finance)	24 octobre 2014	Favorable sous réserves
Projet de source européenne de spallation (ESS)	Recherche	MENESR	Contributions en nature et appels d'offre par lots	17	n.d.	1 843	1 843	1 843	2 (recherche et économie)	31 octobre 2014	Favorable
Projet de relogement de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 dans le 12 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris	Enseignement supérieur	EPAURIF	Maîtrise d'Ouvrage Publique	4	n.d.	135	135	135	2 (enseignement supérieur et immobilier)	17 novembre 2014	Favorable sous réserves
Projet de pôle Biologie-Pharmacie-Chimie (BPC) de l'université Paris-Sud sur le plateau de Saclay	Enseignement supérieur	Université Paris Sud	Partenariat public-privé	?	n.d.	300	300	300	2 (enseignement supérieur et mode de réalisation)	23 décembre 2014	Favorable sous réserves
Projet de réhabilitation des quartiers scientifiques LyonTech-La Doua	Enseignement supérieur	Université de Lyon	CREM	1	n.d.	224	224	224	2 (enseignement supérieur et immobilier)	28 janvier 2015	Favorable avec recommandations
Projet d'achat en crédit-bail de la Tour Séquoia	Immobilier	Secrétariat général du MEDDE	Achat en crédit-bail	1	Financière : 628	486	486	486	2 (valorisation, immobilier, finances)	10 février 2015	Favorable avec recommandations

## Évaluation des grands projets d'investissements publics

LES CONTRE-EXPERTISES DES ÉVALUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Projet	Domaine	Dossier adressé au CGI par	Selon le dossier déposé					Après contre-expertise indépendante			
			Mode de réalisation	Nombre de co-financiers	Valeur actuelle nette (HT)	Financement public* (M€ TTC)	Coût total (M€ TTC)	Nombre d'experts sollicités et compétences mobilisées	Date de rendu de la contre-expertise	Avis du CGI	
Projet de reconstruction du CHU de Pointe-à-Pître	Santé / Hôpitaux	DGOS	Maîtrise d'Ouvrage Publique	1	n.d.	590	590	590	3 (offre de soins, immobilier et finance)	24 février 2015	Réservé
Projet de réseau de chaleur du campus de Paris-Saclay	Energie	EPPS	CREM	1	n.d.	50	50	50	2 (énergie et économie)	26 février 2015	Lettre d'accompagnement puisque la contre-expertise n'était pas obligatoire
Projet d'Hôpital Nord du CHU de Grenoble	Santé / Hôpitaux	DGOS	Maîtrise d'Ouvrage Publique	2	n.d.	182	182	182	3 (offre de soins, immobilier et finance)	16 mars 2015	Favorable sous une réserve expresse à lever d'ici décembre 2015
Projet de ligne 14 Sud du Grand Paris Express (Olympiades à Orly)	Transports en commun Ile-de-France	SGP	Maîtrise d'Ouvrage Publique	1	4 701 M€ <sub>2010</sub>	2 810 M€ <sub>2012</sub> HT	2 810 M€ <sub>2012</sub> HT	2 810 M€ <sub>2012</sub> HT	3 (économie géographique, Transports, Modèles de trafic)	26 mars 2015	Favorable avec recommandations
Projet de modernisation et mise en sécurité du CHU de Limoges	Santé / Hôpitaux	DGOS	Maîtrise d'Ouvrage Publique	2	n.d.	253	253	253	3 (offre de soins, immobilier et finance)	12 mai 2015	Favorable sous réserves
Projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors	Transports / ferroviaire	SNCF Réseau	Maîtrise d'Ouvrage Publique	4	92 M€ <sub>2012</sub>	244 HT	287 HT	287 HT	4 (calcul économique, trafics et transports, évaluation des politiques publiques, économie et transports, ferroviaire)	9 juin 2015	Favorable sous réserves
Projet de ligne 15 Ouest du Grand Paris Express (Pont de Sèvres à Mairie de Saint-Ouen)	Transports en commun Ile-de-France	SGP	Maîtrise d'Ouvrage Publique	1	6 556 M€ <sub>2010</sub>	3 716 M€ <sub>2012</sub> HT	3 716 M€ <sub>2012</sub> HT	3 716 M€ <sub>2012</sub> HT	4 (modèles de trafic, économie, économie géographique)	15 juin 2015	Favorable avec recommandations
Projet « Nouveau Lariboisière » porté par le Groupe hospitalier Lariboisière-Saint Louis-Fernand Widal	Santé / Hôpitaux	DGOS	Maîtrise d'Ouvrage Publique	2	n.d.	316	316	316	3 (offre de soins, immobilier et finance)	8 juillet 2015	Favorable avec recommandations

\* par financement public, on entend financement cumulé de l'Etat, de ses établissements publics, des établissements publics de santé et des structures de coopération sanitaire.

## Évaluation des grands projets d'investissements publics

LES CONTRE-EXPERTISES DES ÉVALUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

**Tableau 10 : Les projets dont le dossier d'évaluation socio-économique est en cours de contre-expertise au 1<sup>er</sup> septembre 2015**

Projet	Domaine	Dossier adressé au CGI par	Selon le dossier déposé				Après contre-expertise indépendante		
			Mode de réalisation	Nombre de co-financeurs	Valeur actuelle nette	Financement public* (M€ TTC)	Coût total (M€ TTC)	Nombre d'experts sollicités et compétences mobilisées	Date de rendu de la contre-expertise
Projet de ligne 18 du Grand Paris Express (Orly à Versailles)	Transports en commun Ile-de-France	SGP	Maitrise d'Ouvrage Publique	1	329 M€ <sub>2010</sub>	3 108 M€ <sub>2012</sub> HT	3 108 M€ <sub>2012</sub> HT	5 (calcul économique, trafics et transports, économie des transports et économie industrielle, Infrastructures des transports, collectivités locales)	Novembre 2015
Projet de reconstruction du court séjour adulte de l'hôpital de Reims	Santé/Hôpitaux	DGOS	Maitrise d'Ouvrage Publique	2	n.d.	410	410	3 (offre de soins, immobilier et finance)	Novembre 2015
Projet de reconstruction de l'hôpital Saint-Joseph	Santé	DGOS	Maitrise d'Ouvrage Publique	1	n.d.	134	134	3 (offre de soins, immobilier et finance)	Novembre 2015
Projet de ligne 17 nord du Grand Paris Express (Le Bourget au Ménil-Amélot)	Transports en commun Ile-de-France	SGP	Maitrise d'Ouvrage Publique	1	1 128 M€ <sub>2010</sub>	2 758 M€ <sub>2012</sub> HT	2 758 M€ <sub>2012</sub> HT	5 (calcul économique, trafics et transports, économie des transports et économie industrielle, Infrastructures des transports, collectivités locales)	Décembre 2015

\* par financement public, on entend financement cumulé de l'Etat, de ses établissements publics, des établissements publics de santé et des structures de coopération sanitaire.

## 2. Les réserves et recommandations portent sur le projet, son évaluation et le dossier d'enquête publique

L'avis du CGI s'appuie sur le dossier remis et le rapport de contre-expertise, mais peut aller plus loin que les conclusions des experts dans les recommandations opérationnelles pour la mise en œuvre du projet. Les réserves et recommandations qu'ils formulent portent schématiquement sur trois rubriques : le projet en tant que tel, son évaluation socio-économique et le dossier d'enquête publique. Une distinction sectorielle apparaît également : lorsqu'il s'agit par exemple de projets d'hôpitaux ou de projets immobiliers pour l'enseignement supérieur et la recherche, et faute d'évaluation socio-économique complète, les réserves/recommandations portent essentiellement sur le projet, alors que pour les projets d'infrastructure de transport, elles portent le plus souvent sur la méthode d'évaluation et sur le dossier remis lors de l'enquête publique.

### 2.1. Les améliorations suggérées sur le projet

Les réserves et recommandations portent fréquemment sur

- l'optimisation du dimensionnement du projet,
- la réestimation des coûts et la consolidation du plan de financement,
- la préparation et l'accompagnement des ressources humaines aux évolutions organisationnelles,
- la gestion des risques du projet et la professionnalisation de la fonction de pilotage.

### 2.2. Les améliorations suggérées pour l'évaluation socio-économique proprement dite

Au fil de la lecture des rapports de contre-expertise, les contre-experts recommandent souvent de :

- mieux appliquer le cadrage méthodologique du rapport Quinet ou des guides sectoriels de référence,
- compléter les recommandations du rapport Quinet et chaque fois qu'ils rédigent des recommandations, les reprendre au sein de futurs guides sectoriels,
- mieux expliciter les hypothèses,
- développer l'analyse des options de projet alternatives,
- améliorer la fiabilité des prévisions d'activité et de recettes,
- développer les analyses de risques de manière à mieux cerner la sensibilité de la VAN,
- éviter les doubles comptes,
- progresser sur la prise en compte des évolutions de tarifs
- développer des bases de données et des éléments comparatifs pertinents.

### 2.3. Les améliorations suggérées pour mieux présenter l'évaluation socio-économique

Les contre-experts rappellent les recommandations du rapport Quinet sur la lisibilité de ce document, et plusieurs avis du CGI ont demandé une évolution du bilan socio-économique du dossier d'enquête publique.

Pour en savoir plus :

s'adresser à [contre-expertise@pm.gouv.fr](mailto:contre-expertise@pm.gouv.fr)

consulter <http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi>

## ANNEXE

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de projets d'investissement par ministère.....	9
Tableau 2 : Nombre de projets d'investissement par degré de maturité au 30 juin 2015 et par ministère .....	10
Tableau 3 : Nombre de projets d'investissement par degré de maturité au 30 juin 2015 et par région.....	10
Tableau 4 : Nombre et types d'études disponibles pour les projets d'investissement à l'étude par domaine comportant plus de 10 projets concernés .....	11
Tableau 5 : Nombre et types d'études disponibles pour les projets d'investissement approuvés et en attente de réalisation par domaine comportant plus de 10 projets concernés .....	11
Tableau 6 : Profils des projets d'investissement déclarés à l'inventaire 2015 par ministère : mode de réalisation, coût, nombre de co-financeur .....	13
Tableau 7 : Nombre de projets d'investissement franchissant le seuil de contre-expertise par ministère .....	14
Tableau 8 : Nombre de projets d'investissement franchissant le seuil de contre-expertise par région .....	14
Tableau 9 : Les contre-expertises organisées par le CGI de juillet 2014 à juillet 2015 .....	18
Tableau 10 : Les projets dont le dossier d'évaluation socio-économique est en cours de contre-expertise au 1 <sup>er</sup> septembre 2015 .....	20